

NOMINATIONS

Par arrêté du ministre de l'environnement et du développement durable du 5 janvier 2009.

Mesdames et Messieurs, cités ci-après, sont désignés membres du comité consultatif de l'écolabel tunisien :

- Mohammed Faouzi Khalil : représentant du ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques,
- Moujahed Hannechi : représentant du ministère de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises,
- Nour El Horri : représentante du ministère du commerce et de l'artisanat,
- Monji Laamiri : représentant du ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire,
- Seifallah Hababou : représentant du ministère du tourisme,
- Yassine Chahed : représentant du ministère des technologies de la communication,
- Fatma Hosni : représentante du ministère du transport,
- Samir Ouerghemmi : représentant du ministère de la santé publique,
- Khemaies Zayeni : représentant du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie,
- Mohamed Jamel Eddine Chetoui: représentant de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche,
- Abdelmoumen Toukebri : représentant de l'agence de promotion des investissements agricoles,
- Mohammed Ben Khedhr: représentant du centre technique de l'agriculture biologique,
- Imed Andoulsi : représentant de l'agence nationale de maîtrise de l'énergie,
- Mabrouk Mabrouk : représentant de l'agence de promotion de l'industrie,
- Cherif Ezzine: représentant de l'institut national de normalisation et de la propriété industrielle,
- Maher Feki : représentant de l'union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat,
- Aziza Hamrouni : représentante de l'agence nationale de gestion des déchets,
- Mourad Ben Moussa : représentant de l'agence nationale de protection de l'environnement,
- Riadh Gharsallaoui : représentant du centre international des technologies de l'environnement de Tunis,
- Lotfi Khaldi : représentant de l'organisation de défense du consommateur,

- Mohammed Ali Abrougui : représentant de l'association tunisienne pour la protection de la nature et de l'environnement,
- Habib Boujenah : représentant de l'association santé et environnement,
- Abdelhamid Zammouri : représentant de l'association pour le développement durable de Médenine.